

All Clear® Extra

Détergent spécifique pour le nettoyage des pulvérisateurs.

Description du produit en bref

Détergent spécialement développé pour le nettoyage des pulvérisateurs. Il s'utilise pour tous les produits phytosanitaires, y compris les sulfonilurées. All Clear Extra élimine également les autres résidus, y compris les substances huileuses déposées dans les appareils des traitements.

Matières actives

Acide benzosulfonique, Mono-C10-16-Alkyldérivate, Composées avec de l'éthanolamine, tétrapotassium-(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate, alcools ethoxylés (C12-C15 PARETH-7), (2-Méthoxyméthylethoxy)propanole

Formulation

SL

Trademark

FMC Corp., Agric. Chem. Group, USA

Numéro d'homologation

CPID 216099-52

Utilisation

Usage général

Dose d'emploi
500 ml pour 100 l d'eau de rinçage.

Recommandations d'emploi

1. Vidanger complètement le pulvérisateur sur le champ dès la fin du traitement. Rincer immédiatement l'intérieur de la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve.

2. Remplir la cuve avec une quantité d'au moins 20% de sa capacité avec de l'eau et y ajouter la quantité requise d'ALL CLEAR® EXTRA. Mettre l'agitation en marche et faire circuler dans les tuyaux et les rampes. Laisser agir pendant 15 minutes, avec l'agitation restant en marche. Vidanger ensuite complètement le pulvérisateur.

3. Les buses et les filtres doivent être démontés et nettoyés séparément avec une solution d'ALL CLEAR® EXTRA (ex: 50 ml dans 10 litres d'eau).

4. Rincer la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 20 % de la capacité de la cuve. Vidanger complètement sur la parcelle traitée. Répéter le rinçage si nécessaire jusqu'à la disparition complète du traceur. Éviter de souiller les eaux d'écoulement quelles qu'elles soient.

Note

S'il est impossible de vidanger complètement le pulvérisateur, l'étape N° 2 devra être répétée avant de passer à l'étape suivante

Restrictions

L'élimination des eaux de vidange ou de rinçage doit se faire loin de tout point d'eau (50m). Elles doivent être pulvérisées à grande vitesse sur une culture. Elles ne doivent être répandues sur des cultures sensibles aux produits concernés, ni sur des parcelles devant recevoir par la suite des cultures sensibles.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Important à savoir

All Clear Extra peut également, dans certaines circonstances, dissoudre d'anciens résidus de pulvérisation séchés dans le pulvérisateur. Si de tels résidus de rinçage sont appliqués sur le champ traité précédemment, il peut y avoir une phytotoxicité sur les cultures.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H315 Provoque une irritation cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 49 20 Emballage simple à 5 l
10 49 20 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>